

MONTRÉAL, 17 décembre 1912.

M. W. D. SCOTT,

Directeur général de l'immigration,

Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions, j'ai, au cours d'un voyage en Europe, l'hiver dernier, étudié sur place la question de l'émigration française et belge au Canada. Parti le 11 janvier, je revenais le 23 avril après avoir passé trois semaines à Liverpool, Birmingham et Londres, une semaine en Belgique et huit semaines en France. En passant d'abord par l'Angleterre, j'avais pour but de me renseigner le plus parfaitement possible sur les procédés de propagande suivis par les agents du Canada en ce pays, pour voir s'ils seraient applicables en France et en Belgique, et jusqu'où. La brièveté relative de mon séjour en Belgique tient d'abord à ce qu'il ne m'a paru exister là aucune des difficultés qui, en France, semblent de prime abord, entraver l'émigration au Canada; elle tient aussi à ce que, forcé par la maladie de revenir par le Havre, je n'ai pu, comme je l'aurais désiré retourner à Anvers pour faire avec votre agent, M. de Cœli, un séjour complémentaire de quelques jours dans les Flandres et dans le milieu officiel bruxellois.

En vous soumettant aujourd'hui le résultat de mon enquête, je vous prie de croire que des circonstances plus fortes que ma volonté ont seules pu m'empêcher de m'acquitter plus tôt de ce devoir.

Je vous prierai aussi d'observer que, faisant, comme de juste, abstraction de mes vues personnelles sur le principe même de l'encouragement à l'émigration, je me suis, dans ce travail, placé au seul point de vue du ministère, qui, si je ne me trompe, est l'opportunité d'attirer au Canada, par tous les moyens légitimes et possibles, le plus grand nombre possible de sujets sains de corps et d'esprit, susceptibles de s'adapter aux conditions de la vie canadienne.

Il ne m'appartenait pas de remettre en question la valeur du colon belge ou français au Canada après ce que les fonctionnaires de l'Immigration en ont dit en diverses occasions.

Votre prédécesseur, M. Smartt, déclare dans son rapport de 1907 que "les agriculteurs français et belges sont parmi les meilleurs que l'on puisse faire venir au Canada".

M. J.-Obed Smith, aujourd'hui votre agent général en Angleterre, mais alors commissaire de l'émigration à Winnipeg, et, en cette qualité, préposé à la direction et à la surveillance des émigrés dans les provinces de l'Ouest, écrit en 1907:

"La grande majorité des émigrés français et belges sont des agriculteurs... Ces colons sont très industrieux et réussissent très bien."

On lit dans un rapport antérieur de M. Smith:

"Le fait saillant de l'année a été l'arrivée d'un grand nombre de Français accompagnés de leurs familles. Je suis heureux de rapporter que nous avons pu assurer à tous de l'ouvrage et de bons salaires... Ils acceptent volontiers le travail qui leur est offert, particulièrement de leurs compatriotes, et ils sont impatients de gagner et de mettre de côté l'argent nécessaire pour s'engager dans des opérations agricoles à leur propre compte. Je suis heureux de dire que partout dans le Canada occidental le Français et le Belge réussissent fort bien. L'énergie et l'industrie qu'ils montrent dans leurs ouvrages caractérisent leurs opérations agricoles."

Le successeur de M. Smith à Winnipeg, M. J. Bruce Walker, ancien agent général en Angleterre, écrit en 1909: